

SEMAINE DE PROTESTATION DU PERSONNEL DE LA SANTÉ

PRENDRE SOIN DES SOIGNANT-E-S

Travailler jusqu'à l'épuisement, toujours plus vite, avec un salaire inadapté: pour le personnel de la santé, trop, c'est trop. C'est pourquoi fin octobre il a protesté contre ses conditions de travail inacceptables. Une lutte que soutient Syna: sans améliorations fondamentales, l'avenir de notre système de santé est sombre. **Pages 4 et 5**



Une ignorance dangereuse

Alors que le coronavirus circule activement, sur les chantiers certains patrons font comme s'il n'existait pas: ils ignorent les concepts de protection, les masques et désinfectants manquent à l'appel. Au nom des ouvriers, Syna demande des contrôles stricts. **Pages 8 et 9**

«En el pasado tenías más tiempo»

Robert es un instalador sanitario cualificado y ha trabajado en distintas empresas de la región de Friburgo desde el comienzo de su aprendizaje. Y le gusta su trabajo: «Cuando me despierto por la mañana, me siento motivado», dice el Sensler de 55 años. **Página 14**

BRANCHES

7 COMMERCE DE DÉTAIL

Syna, ta force

12 INDUSTRIE MEM

Nouvelle restructuration chez GE

12 LOCATION DE SERVICES

Renouvellement de la CCT

SYNDICAT

6 BRÜCKE · LE PONT

La jeunesse brésilienne défie la pandémie

7 PRESTATIONS TRANSITOIRES

Plus de sécurité après 40 ans de travail

AUTRES LANGUES

13 ITALIANO

Sanità: settimana di protesta

14 ESPAÑOL

Yo y mi trabajo

15 PORTUGUES

Locais de construção e o coronavírus

PERSONNALITÉS

3 LE COMMENTAIRE

Arno Kerst, Président

10 MON TRAVAIL ET MOI

Robert, plombier: «Quand je me lève, je suis motivé»

SERVICE

11 TON DROIT

Vacances

11 EMMA EXPLIQUE

Convention collective de travail

11 FORMATION CONTINUE/ COURS

16 RÉGIONS

Romandie

20 QUOI DE NEUF? VU SUR LE NET

POLITIQUE



Semaine de protestation

ENSEMBLE AVEC LE PERSONNEL DE LA SANTÉ

Pages 4 et 5

BRANCHES



Chantiers et coronavirus

ET QUI NOUS PROTÈGE?

Pages 8 et 9

Solidarité et bien commun

Noël et le Nouvel An, qui se profilent déjà l'horizon, se ressemblent souvent d'une année à l'autre. Pas cette année! En particulier pour le personnel des hôpitaux et des EMS qui, plutôt que de passer au moins une partie des vacances avec ses proches, fera des heures supplémentaires pour accompagner les patients et les résidents. Pour sa part, le personnel du commerce de détail, de la logistique ou de la poste n'entendra probablement pas les strophes de «Douce Nuit, Sainte Nuit», parce qu'il se sera endormi d'épuisement. À la Saint-Sylvestre, beaucoup porteront un toast à la nouvelle année avec un sentiment de malaise en raison d'un avenir trop incertain ou du fardeau d'avoir perdu ou de risquer de perdre son emploi.

SYNA S'ENGAGE - ET ÇA MARCHE

Je suis fier et reconnaissant que Syna ait pu travailler pour toi, pour les membres, pour les travailleurs, en cette année placée sous le signe du coronavirus. Que ce soit par courrier, par téléphone, avec un masque ou derrière du plexiglas: plus que jamais, nous avons conseillé et soutenu nos membres. Robert, plombier, le dit dans le portrait de la page 10: «On sait que si quelque chose ne va pas, quelqu'un sera là pour nous soutenir». Oui, nous sommes heureux d'être là pour nos membres!

Nous avons aussi applaudi le personnel de la santé et les employés de la logistique et du commerce de détail lorsqu'ils ont maintenu la barque à flot ce printemps. Mais ça ne suffit pas! Nous exigeons pour eux et avec eux de meilleures conditions de travail, plus de salaire, plus de reconnaissance. En tant que partenaire social dans de nombreux secteurs et entreprises, nous demandons fermement que la résolution de la crise ne se fasse pas aux dépens des salariés! Une revendication que nous et notre organisation faîtière Travail.Suisse portons au plus haut niveau politique depuis le début de la pandémie de coronavirus. Que ce soit lors de tables

rondes virtuelles avec les conseillers fédéraux ou lors de réunions avec les offices fédéraux, nous formulons des revendications, et parvenons à nous faire entendre. La santé de tous les employés doit être protégée et les concepts de protection doivent être contrôlés. Les revenus des salariés qui n'ont pas ou trop peu de travail doivent par ailleurs être garantis.

PLUS INDISPENSABLE ET VISIBLE QUE JAMAIS

Les crises ne sont pas des périodes où de nouveaux membres affluent au syndicat. Malheureusement. En effet, notre influence au niveau politique est plus grande qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Notre engagement dans les différentes branches est plus nécessaire et plus visible que jamais. Et le succès que nous avons enregistré avec l'introduction d'un congé de paternité légal de deux semaines mériterait d'être dignement célébré! Le confinement, la distanciation et l'insécurité nous ont rappelé la valeur du bien commun et l'importance de la solidarité – et donc la nécessité de Syna. C'est pourquoi je fais appel à vous toutes et à vous tous: aidez-nous à renforcer la solidarité et le bien commun et convainquez vos amis, collègues ou voisins d'adhérer à Syna!

La période de Fêtes qui arrive sera plus calme, la nouvelle année moins insouciant. Mais au fond de nous se niche une certitude: solidairement, et en pensant au bien être de tous, nous allons surmonter avec brio l'année qui vient et la crise du coronavirus!

Je vous souhaite santé et confiance!

Arno Kerst
Président
arno.kerst@syna.ch





Santé: semaine de protestation

SOLIDAIRES AVEC LE PERSONNEL DE LA SANTÉ

Pendant une semaine, des professionnels de la santé de toute la Suisse sont descendus dans la rue pour exiger ce qui devrait aller de soi: des salaires décents, le respect du droit du travail et une reconnaissance digne de ce nom.

«Maintenant ou jamais!» – c'est sous cette devise que le personnel de la santé de toute la Suisse a manifesté fin octobre pour de meilleures conditions de travail. Malgré des semaines de préparation, il aura fallu attendre la dernière minute pour savoir si la semaine de protestation lancée par l'Alliance des professions de la santé pourrait avoir lieu: la crise du coronavirus a rendu toute planification presque impossible. Ruban adhésif pour marquer les distances, port du masque strict ou encore actions symboliques comme la projection du logo de l'Alliance sur la façade des hôpitaux et bâtiments gouvernementaux: la créativité et l'engagement de l'Alliance ont permis de mettre sur pied des formes de protestation compatibles avec la pandémie dans toutes les régions.

DE GENÈVE À FRAUENFELD

Aussi différentes qu'aient été les actions, toutes avaient en commun la conviction des participants et des organisateurs que des changements doivent intervenir de toute urgence, et leur incroyable détermination à se battre malgré les circonstances difficiles. Cette prise de conscience a été clairement ressentie de Genève à Frauenfeld, de Lucerne à Fribourg. Cette semaine de protestation a été l'occasion pour le personnel de la santé, porté par ce mouvement, de manifester sa frustration et sa colère face à la situation actuelle – avec le sourire, mais toujours avec détermination. Le personnel de soins et d'accompagnement a rejoint des parents venus manifester au nom de leurs filles travaillant à l'hôpital, des proches de résidents en

EMS, des syndicalistes et des politiciens. Chaîne humaine en Suisse orientale, haie d'honneur à Zoug, manifestation à Lausanne ou remise d'une lettre ouverte à Zurich, la diversité des actions a montré que la crise que traverse notre système de santé nous concerne tous.

COUPES MALGRÉ DES PERFORMANCES HORS DU COMMUN

On savait déjà que les conditions de travail dans le secteur de la santé ne sont pas les meilleures. Mais la pandémie a encore exacerbé les problèmes. Malgré cette situation tendue, de nombreux cantons poursuivent leurs programmes d'économies, sur le dos du personnel, qui doit faire encore plus avec encore moins de temps. Et au détriment des patients qui ne reçoivent pas les soins qu'ils méritent. Infirmières, sages-femmes, techniciens de laboratoire et thérapeutes ont lancé un message sans équivoque aux politiciens: «Nous nous tournons vers vous, ne nous ignorez pas!» Parce qu'une fois de plus, ce sont eux qui sont en première ligne lors de la deuxième vague et qui veillent à ce que nous survivions le mieux possible à la pandémie.

APPEL URGENT AUX RESPONSABLES POLITIQUES

Afin que l'appel du personnel de santé soit entendu par les politiques, l'Alliance des professions de la santé a lancé un appel urgent au Conseil fédéral au début du mois de novembre.

Les exigences qui y sont formulées pour le personnel de santé sont claires:

- ! une protection cohérente de la santé, en particulier pour les membres d'un groupe à risque
- ! pas de quarantaine sociale (travail malgré la quarantaine prescrite)
- ! pas de dérogation à la loi sur le travail
- ! une prime covid
- ! la résolution des problèmes structurels dans le secteur de la santé et l'ajustement du modèle de financement

La semaine de protestation a clairement montré que le personnel de la santé ne peut pas et ne va pas vouloir continuer longtemps ainsi. Or le système de santé ne fonctionne pas sans ses employés. L'Alliance des professions de la santé ne relâchera donc pas ses efforts tant qu'une amélioration significative des conditions de travail n'aura pas été obtenue. Dans certains cantons, des initiatives ou des pétitions cantonales sont déjà en cours.

Un aperçu est disponible ici :

www.syna.ch/fr/alliance-sante-publique

Melanie Nobs
Collaboratrice communication
melanie.nobs@syna.ch

ALLIANCE DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

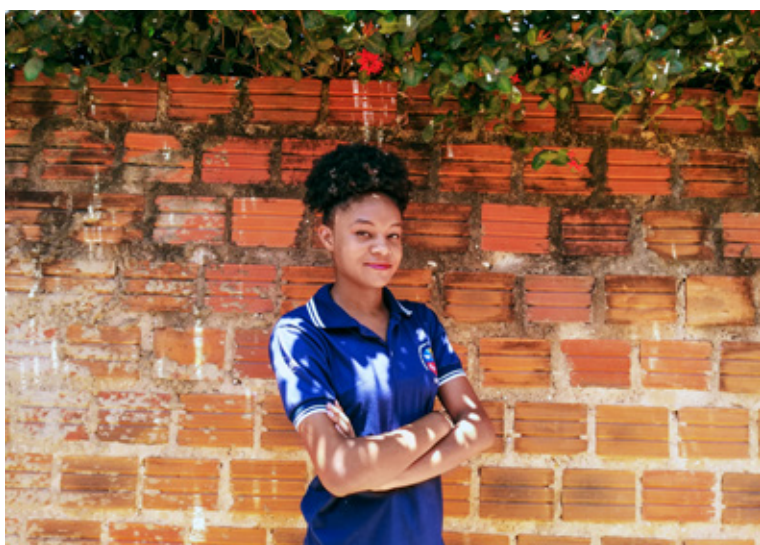
L'Alliance des professions de la santé a été créée cet été par Syna, le SSP et l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI). Elle a pour objectif d'améliorer durablement les conditions de travail dans la santé. Dix nouveaux syndicats et associations ont déjà rejoint l'Alliance.



Brücke · Le pont

LA JEUNESSE BRÉSILIENNE DÉFIE LA PANDÉMIE

Grâce à Brücke · Le pont, les jeunes continuent leur formation professionnelle malgré les restrictions en vigueur – maintenant en ligne. Cela leur donne de nouvelles perspectives.



Júlia suit une formation de mécanicienne automobile dans le cadre d'un projet de formation professionnelle de Brücke · Le pont.

Le Brésil est l'un des pays qui compte le plus grand nombre de cas de Covid-19 dans le monde. Il s'enfonce dans une crise sociale, politique et économique. Début novembre, le nombre de personnes infectées par le coronavirus dépassait les 5,5 millions – plus de 160 000 personnes avaient déjà perdu la vie. En outre, en raison des restrictions strictes de sortie, de nombreuses familles ont perdu leur principale source de revenus et ne peuvent plus subvenir à leurs propres besoins.

DÉFICIT DE FORMATION PRÉVISIBLE

Les perspectives en matière de formation sont également sombres: en mars 2020, le gouvernement de l'État du Piauí, où Brücke · Le pont

mène ses projets, a décidé de fermer toutes les écoles jusqu'à nouvel ordre et de passer à l'enseignement à distance. Plus facile à dire qu'à faire: le Piauí est le deuxième État le plus pauvre du Brésil. Seuls 9% des élèves ont une connexion Internet à la maison. Les enseignants sont également mal préparés à l'enseignement à distance, et très peu de parents sont en mesure d'aider leurs enfants.

POUR SUIVRE L'APPRENTISSAGE GRÂCE À L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Brücke · Le pont a réagi rapidement à la crise et aide ses organisations partenaires à convertir leurs cours de formation professionnelle. L'œuvre d'entraide bénéficie de l'expérience de l'Instituto Comradio, une organisation partenaire, avec laquelle elle propose aux jeunes défavorisés des formations dans le domaine de la communication. En 2019, une centaine de jeunes se sont formés au journalisme et à la création d'entreprises en ligne. L'enseignement à distance y fait depuis longtemps partie de la routine. L'institut partage désormais ses connaissances avec les autres organisations partenaires de Brücke · Le pont. Il a déjà organisé plusieurs ateliers en ligne, fournit des manuels et des listes de contrôle et conseille également les associations individuellement. Ces organisations s'attaquent ensemble à des problèmes tels que l'accès insuffisant des élèves à Internet. Elles prévoient des campagnes de dons de téléphones portables et de tablettes et font pression sur les entreprises et l'administration publique pour qu'elles mettent des paquets de données à la disposition des jeunes défavorisés. Les retours sur les projets le montrent: malgré toutes les incertitudes, les jeunes ne se découragent pas et se battent pour un avenir meilleur.

Fabienne Jacomet

Communication et politique de développement
fabienne.jacomet@bruecke-lepont.ch

DONNER MAINTENANT!



Notre œuvre d'entraide **Brücke · Le pont** soutient les populations des pays du Sud particulièrement touchées par les conséquences de la pandémie de coronavirus et crée des perspectives à long terme grâce à ses projets. Par vos dons, contribuez à améliorer les conditions de travail et de vie des personnes défavorisées! Merci!

www.bruecke-lepont.ch/fr/dons

Compte: 90-13318-2

Nouveau: Scanner le code QR avec l'application TWINT

Faites un don avec
TWINT!



Scannez le code QR avec l'app TWINT



Confirmez le montant et le don



Commerce de détail

SYNA, TA FORCE

La période de Noël représente toujours un défi pour le commerce de détail, cette année plus que jamais en raison du covid-19. Le virus partira, les problèmes au travail resteront. Syna est là pour toi!

Cette année, notre campagne de Noël – qui consiste à rendre visite aux entreprises du commerce de détail – est éclipsée par le coronavirus. Le travail syndical n'est pas facile en ce moment, car il vit de rencontres et d'échanges personnels. Cependant, nous tenons absolument à protéger la santé des salariés tout en préservant nos capacités opérationnelles et notre santé. Nous marchons donc sur le fil du rasoir!

MALADE AU TRAVAIL?

Certains employeurs utilisent cette année la pandémie comme prétexte pour nous interdire d'entrer dans leurs magasins. Cependant, lorsque des visites sont possibles, nous réalisons chaque jour l'importance du travail syndical. De nombreux employés sont à bout. Confrontés à de mauvais chiffres d'affaires, les patrons les exploitent au maximum. En outre, le personnel manque en raison de maladie ou de quarantaine. Et beaucoup d'employés malades ou qui devraient être en quarantaine viennent travailler parce qu'ils ont peur de perdre leur emploi.

MAINTENANT OU JAMAIS!

Nous sommes à l'écoute des préoccupations des salariés et exigeons des améliorations concrètes, aujourd'hui plus que jamais. La lutte pour de meilleures conditions de travail est un marathon, pas un sprint. Dans le commerce de détail en particulier, la pandémie a montré la nécessité de renforcer l'organisation syndicale et le partenariat social afin d'améliorer les conditions de travail à long terme. Nous continuons de nous engager en ce sens. Seras-tu à nos côtés?

Marco Geu, Secrétaire central du commerce de détail
marco.geu@syna.ch

Syna, ta force dans le commerce de détail:
www.syna.ch/taforce



Nouvelle rente-pont

SYNDICAT

PLUS DE SÉCURITÉ APRÈS 40 ANS DE TRAVAIL

Le Parlement a approuvé les prestations transitoires pour les chômeurs âgés.

Syna s'est également battu en ce sens: les personnes de plus de 60 ans qui sont en fin de droit n'auront désormais plus besoin de passer par l'aide sociale.

Lorsque les travailleurs âgés perdent leur emploi, ils ont du mal à retrouver un poste. Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 60 ans a fortement augmenté au cours des dix dernières années – la plus forte hausse de toutes les catégories d'âge. Les plus de 50 ans sont également surreprésentés parmi les chômeurs de longue durée. Le recours à l'aide sociale est catastrophique pour les personnes concernées. En effet, il implique d'épuiser ses économies, de toucher sa prestation de libre passage au lieu d'une rente de vieillesse et de demander une retraite AVS anticipée. Un chemin direct vers la pauvreté dans la vieillesse. Après 40 ans de carrière, l'injustice est criante! Désormais, toute personne âgée de plus de 60 ans qui arrive en fin de droit et qui a payé des cotisations AVS pendant au moins 20 ans a droit à la nouvelle prestation transitoire.

Selina Tribbia
Responsable de la politique sociétale
selina.tribbia@syna.ch



ET QUI NOUS PROTÈGE?



C'est la question que les ouvriers se posent à nouveau. Leur incertitude était déjà grande lors du confinement du printemps. Sur de nombreux chantiers, il semble qu'on n'ait pas tiré les leçons du printemps.

Syna continue d'exiger des contrôles plus fréquents et plus conséquents.

Les chantiers fourmillent plus que jamais. Les patrons ont annoncé qu'ils se conformeraient aux indications de la Confédération pour protéger leurs employés. Dans une fiche d'information, celle-ci précise les mesures qu'elle qualifie de «raisonnables au vu des circonstances techniques et économiques». Mais cette formulation est un blanc-seing pour beaucoup d'abus! «On ne peut pas faire du télétravail, nous», relève sarcastiquement un ouvrier. Et Syna reçoit de plus en plus de plaintes de ses membres.

GARDER LA DISTANCE? IMPOSSIBLE!

Alors qu'ils prenaient souvent leur pause et leur repas à l'extérieur durant l'été, les ouvriers passent désormais à nouveau plus de temps dans leurs containers. La distance recommandée de 1,5 mètre peut difficilement y être respectée. Et puis, il y a les tâches qui exigent un contact physique étroit, notamment le transport et la dépose de charges. Une proximité qui, en l'absence de masques, peut être fatale... C'est pourquoi tout le monde est désormais sollicité: pour

prévenir les contaminations, les ouvriers doivent respecter les règles, même si elles sont souvent source d'inconfort. Et les employeurs doivent imposer le port systématique de masques, c'est leur devoir. Mais surtout, ils doivent offrir aux employés la possibilité de respecter les règles de distanciation et d'hygiène. Des conditions loin d'être acquises – surtout sur les petits chantiers.

C'est pourquoi Syna demande que

- ❗ du désinfectant et des masques soient en tout temps à disposition;
- ❗ des installations sanitaires propres et en suffisance soient accessibles;
- ❗ davantage de containers soient installés durant la saison froide.

TROP PEU DE CONTRÔLES

Même pendant la crise du coronavirus, les ouvriers de la construction continuent de faire tourner l'économie. Ils méritent donc la meilleure protection possible. Malheureusement, sur de nombreux chantiers,



tout se passe à nouveau comme si le virus n'avait jamais existé. Des employés dévoués tentent de se conformer aux concepts de protection – mais finissent souvent par se résigner. «J'en ai marre de sans cesse me montrer critique envers mes patrons et mes collègues», nous dit cet ouvrier. Un autre renchérit: «De toute façon, personne ne vient contrôler!»

Ces remarques nous parviennent malheureusement de nombreux chantiers. Les cantons responsables des contrôles semblent n'avoir rien appris depuis le printemps. C'est pourquoi Syna demande plus de personnel de contrôle, ou des solutions innovantes: le canton d'Argovie, par exemple, a fait appel aux syndicats pour augmenter la fréquence des contrôles. C'est possible ailleurs aussi. Syna est prêt à soutenir les autorités dans leurs activités de contrôle, dans toute la Suisse.

Guido Schluep
Secrétaire central du secteur
principal de la construction
guido.schluep@syna.ch



AUCUNE RECONNAISSANCE POUR LES OUVRIERS DU BÂTIMENT

Incroyable: depuis le début de cette crise sanitaire, les ouvriers du bâtiment sont exposés à des risques accrus pour leur santé. En guise de remerciement, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) ne trouve rien de mieux que de diminuer leur salaire! «Lors des dernières négociations qui se sont soldées par un échec, nous avons dû contrer jusqu'au bout cette proposition inacceptable de la SSE», note Guido Schluep, qui dirigeait la délégation de négociation de Syna. Les patrons n'ont pas daigné accorder une prime, même modeste, pour le travail effectué dans des conditions difficiles. Cette attitude est d'autant plus incompréhensible que la pénurie de travailleurs qualifiés est imminente dans la branche. Ce statu quo est insatisfaisant. C'est apparemment le prélude à de futures négociations difficiles. L'engagement de Syna ne faiblira pas!

**«On ne peut pas faire
de télétravail.»**



Quelle est la situation sur ton chantier? Dis-nous (même anonymement) s'il y a des problèmes: nom du chantier, date et photo à guido.schluep@syna.ch





MON TRAVAIL ET MOI

«QUAND JE ME LÈVE, JE SUIS MOTIVÉ»

Robert, plombier qualifié, a travaillé pour différentes entreprises de la région de Fribourg depuis le début de son apprentissage. Il n'a jamais eu à rédiger une offre d'emploi. Cela ne fait que «quelques temps» qu'il travaille pour Riedo Clima. «Une dizaine d'années», dit ce Singinois de 55 ans.

MON TRAVAIL

Pour une personne plus jeune, travailler dans une grande entreprise de technique du bâtiment pourrait être un peu ennuyeux. Dans une petite entreprise, on voit différents clients plusieurs fois par jour, on bouge beaucoup et on rencontre beaucoup de gens. Et chaque maison est différente: il faut adapter sa manière de travailler et trouver comment résoudre les problèmes. Sur les grands chantiers c'est différent. Parfois, on a des contacts avec les architectes ou les maîtres d'ouvrage, et on peut alors apporter notre expertise et donner des conseils. Mais en général, les processus de travail sont un peu plus routiniers: dans un immeuble d'appartements, chaque étage se ressemble. Personnellement, cela me convient: j'aime passer plusieurs mois – parfois même des années – sur le même chantier pour suivre un projet de A à Z. J'aime mon travail. Je ne le fais pas seulement pour l'argent. Quand je me lève, je suis motivé.

MA BRANCHE

Ce qui a changé dans ma profession au fil des ans, c'est avant tout la planification. Autrefois, il y avait plus de temps, aujourd'hui les chantiers sont chronométrés. Le problème est que dans la pratique, c'est difficile à mettre en œuvre. Si le maçon est en retard, cela nous affecte tous, c'est un vrai cercle vicieux. Mais je n'ai jamais dû travailler davantage à cause de ça. Dans ces situations, mon entreprise réagit toujours très rapidement et engage temporairement des travailleurs supplémentaires. Environ la moitié de mes collègues sont des temporaires. C'est vrai que c'est pratique, mais c'est aussi un défi. Beaucoup sont des travailleurs saisonniers et ont appris certaines choses différemment. Par exemple, certains éléments que nous soudons sont simplement emboîtés dans d'autres pays. C'est passionnant, on apprend de nouvelles choses et parfois il faut penser



«Autrefois, il y avait plus de temps, aujourd'hui les chantiers sont chronométrés.»

Robert Torche

différemment. Mais cela demande aussi de la patience et des compétences dans les contacts humains.

MA SANTÉ

Avec le coronavirus, ma journée de travail n'a pas beaucoup changé. Bien sûr, nous devons porter des masques partout maintenant. Mais à part ça, ça ne change rien. Mon entreprise nous a toujours tenus bien informés et nous a envoyé de petits cadeaux, car nous ne sommes pas autorisés à faire des sorties d'entreprise. Les sociétés de construction, en revanche, devraient accorder plus d'attention à la mise en œuvre des mesures d'hygiène sur les chantiers. C'est un peu bizarre: partout, il y a ces panneaux de l'OFSP qui disent aux gens de garder leurs distances et de se laver les mains. Mais il n'y a pas un seul évier sur l'ensemble du chantier. Nous avons organisé nous-mêmes un bidon d'eau, et je me désinfecte régulièrement les mains.

Mais tout le monde ne le fait pas, bien sûr. Les entreprises de construction ne font rien de leur propre initiative, elles ne voient que les coûts que cela entraînerait. Il faut leur mettre un peu de pression et les rappeler à leur devoir, encore et encore. C'est dommage.

MON SYNDICAT

Je suis arrivé au syndicat par hasard. Un bon ami à moi a travaillé chez Syna il y a environ 30 ans et m'a convaincu d'adhérer. Je me suis dit: «C'est un bon gars, ça ne peut pas faire de mal». Et depuis, je suis membre. J'aime surtout l'aspect social: les gens se connaissent et il y a régulièrement des activités communes. Et on sait que si quelque chose ne va pas, quelqu'un sera là pour nous soutenir.

Melanie Nobs
Collaboratrice communication
melanie.nobs@syna.ch

formation-ARC.Suisse

Chère et cher membre de Syna,

Nous voici bientôt à la fin de cette année 2020. L'équipe de formation-ARC.Suisse te remercie sincèrement de ta participation et de ton intérêt aux formations proposées tout au long de cette année, qui ne fut, disons-le, ni la plus belle ni la plus simple.

Mais tournons-nous vers l'avenir. En 2021, nous aurons le plaisir de te proposer de toutes nouvelles formations, telles que:

- **Pour la journée des femmes: la liberté d'être soi-même**
- **Fit et efficace en home office**
- **Les clés du succès d'un entretien d'embauche**
- **Pour les jeunes de 18 à 35 ans: qu'est-ce que la LPP (caisse de compensation) et à quoi me sert-il de cotiser?**

Et certaines formations en ligne te seront également proposées, telles que:

- **Nouvelles technologies: gérer de façon optimale l'espace du disque dur de mon PC**
- **Nouvelles technologies: navigation sur le web et anti-virus**
- **Sauvegarder mes données de smartphone dans le Cloud**
- **Initiation et premiers pas sur Smartphones et tablettes**

Les conditions d'inscription aux formations sont optimales. Ton syndicat prend les frais à sa charge. Il s'agit d'un excellent service de sa part. Fais preuve de curiosité et viens participer à ces formations!

Avec nos meilleures salutations et surtout, prends bien soin de toi et de ta famille.

Ton équipe formation-ARC.Suisse

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Institut de formation ARC, tél. 031 370 21 11

✉ arc@travailsuisse.ch, www.formation-arc.ch

Ton droit

PRENDS DES VACANCES!

Qu'advient-il des vacances qui ne sont pas prises avant la fin de l'année? La question revient régulièrement, surtout depuis que le coronavirus a bouleversé de nombreux projets de vacances. L'essentiel en bref:

Mon droit aux vacances est-il caduc si je n'ai pas pris mes vacances avant la fin de l'année?

Non. Si, en fin d'année, il te reste un solde de congés, celui-ci est conservé et vient s'ajouter à tes jours de vacances de l'année suivante. Les vacances sont un droit légal, elles ne peuvent donc pas être supprimées.

Dois-je utiliser mes jours de vacances restants avant une certaine date durant l'année suivante?

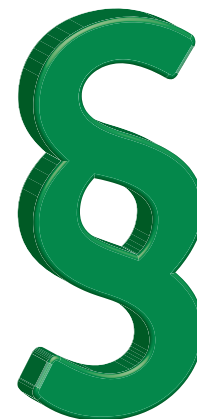
On entend souvent cela, mais c'est faux. Les contrats de travail ou règlements sur les temps de travail de nombreuses entreprises contiennent des dispositions en ce sens. Mais, en vertu du Code suisse des obligations, celles-ci sont nulles: le solde de vacances est toujours conservé. Toutefois, il est judicieux de prendre ses vacances durant l'année en cours ou peu après. Après tout, ces congés sont faits pour prendre du repos!

Il est également dans l'intérêt de ton employeur d'empêcher, dans la mesure du possible, l'accumulation de jours de vacances des années précédentes. Il peut donc également t'obliger de prendre des vacances.

Les vacances peuvent-elles être payées?

Non. La compensation du droit aux vacances sous forme de paiement en espèces ou d'autres prestations est exclue pendant la durée de la relation de travail en cours. Si, toutefois, il reste encore un solde de vacances lorsque la relation de travail prend fin, alors une compensation est due.

Goran Djajic
Collaborateur juridique
goran.djajic@syna.ch



Emma EXPLIQUE!

Convention collective de travail (CCT)

Nous utilisons ce mot encore et encore. Mais qu'est-ce qu'il signifie exactement? Et pourquoi une CCT est-elle aussi bénéfique pour tout le monde? Voilà la réponse:

Lorsque tu commences un travail, tu reçois un contrat de travail. Celui-ci définit principalement ta charge de travail et ta rémunération, mais aussi de nombreux autres détails tels que les vacances, les pauses, les frais, etc. Bien entendu, chaque employeur pourrait

conclure un contrat distinct avec chaque employé. Toutefois, il est plus simple de s'entendre sur des conditions de travail qui soient les mêmes pour toutes et pour tous au sein d'une branche. Ces conditions sont négociées par les syndicats avec les associations patronales. Ainsi, tous les employés reçoivent le même contrat. Ils bénéficient généralement de meilleures conditions que celles prévues par le droit du travail, par exemple d'un 13^e salaire ou de cinq semaines de vacances. Quant aux employeurs, ils sont tous sur un pied d'égalité; aucun ne peut faire de la sous-enchère salariale. Ainsi, les conventions collectives de travail bénéficient à toutes les parties. C'est pour cela que nous nous engageons en leur faveur.

Emma





Nouvelle restructuration chez General Electric

LE TEMPS DES PAROLES EST RÉVOLU

GE (General Electric) veut fermer son site d'Oberentfelden et transférer des emplois en France et ailleurs.

Il s'agit d'une nouvelle restructuration insensée chez GE. Le personnel a clairement fait savoir – même sans le faire oralement – qu'il n'accepterait pas cela sans broncher. Le message est passé.



Le 15 octobre, 300 employés de General Electric d'Oberentfelden (AG) se sont réunis à l'invitation de la représentation du personnel et des syndicats actifs dans l'entreprise, dont Syna. Après une séance d'information organisée par la RP où toutes les chaises rigoureusement espacées ont été occupées par des travailleurs et des travailleuses remplis d'inquiétude quant à leur avenir, c'est sur le parking de l'entreprise qu'ils ont été rejoints par un grand nombre de collègues qui avaient assisté à la séance d'information par visio-conférence. C'est là que ces femmes et hommes déterminés ont brandi des pancartes exprimant leur colère et leur déception vis-à-vis du management de GE, à Paris et aux USA.

DU BON TRAVAIL PAS RECONNU À SA JUSTE VALEUR

Thomas Bauer, président de la RP, s'est ensuite exprimé avec beaucoup de force et de courage sur la volonté des employés suisses de ne pas baisser les bras face à cette énième restructuration sans aucune logique industrielle, mais jolie pour les livres comptables. Pour Syna, c'est le secrétaire central Diego Frieden qui a pris la parole: «tout le monde sait qu'ici on fait du bon travail. Les seuls qui l'ignorent sont ceux qui ont conçu ce plan. Et eux ont décidé que vous devez perdre

vos emplois. Il nous faut agir, maintenant!» Cette action a été un moment très fort, car de telles actions ne sont pas très fréquentes dans l'industrie suisse. De voir tant de monde (rappelons que 520 personnes sont touchées par la décision de pratiquement fermer les activités GE Grid d'Oberentfelden) participer a été un signal fort lancé vers Paris et les USA.

LES EMPLOYÉS N'ONT-ILS PAS LEUR MOT À DIRE?

Les participants portaient un masque spécialement conçu par Syna pour cette occasion, afin d'une part de se protéger, et d'autre part d'exprimer un message unitaire non verbal. Cette croix rouge symbolise la volonté de supprimer, et le manque total de considération pour ce que ces emplois représentent. Il faut que les constantes restructurations cessent et que GE prenne de vrais engagements vis-à-vis de la Suisse. Le temps des paroles est révolu, il nous faut des actes! Ce qui est sûr, c'est que si aucune alternative à la fermeture du site d'Oberentfelden n'est présentée au niveau européen et suisse, il y aura d'autres actions.

Diego Frieden

Secrétaire central de l'industrie MEM, diego.frieden@syna.ch

Location de services

PLUS DE PROTECTION POUR LES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

Le personnel temporaire est particulièrement dépendant de conditions de travail sûres. C'est ce que permet la convention collective de travail (CCT) location de services, qui vient d'être prolongée de trois ans avec une augmentation du salaire minimal.

La CCT location de services existe depuis 2012. Elle garantit les conditions de travail et les salaires d'environ 380 000 employés, qui offrent leurs services à plus de 800 sociétés de location de services. Les partenaires sociaux se sont accordés sur une prolongation de la CCT pour trois années supplémentaires, soit jusqu'en 2023.

DES SALAIRES MINIMAUX PLUS ÉLEVÉS

Cette prolongation s'accompagne d'une adaptation des salaires minimaux: en 2022 et 2023, les travailleurs qualifiés recevront 40 francs et les travailleurs non qualifiés 25 francs de plus par mois. Pour leur part, les salaires minimaux au Tessin seront alignés sur ceux du reste de la Suisse. De plus, les partenaires sociaux ont décidé qu'il n'y aurait plus d'exceptions au salaire minimal, comme cela était le cas jusqu'à présent.

La CCT location de services doit également être déclarée de force obligatoire pour les trois prochaines années: à l'avenir, elle s'appliquera non seulement aux entreprises affiliées à l'association faîtière, mais aussi à toutes les autres entreprises de Suisse.

Mathias Regotz

Responsable de branche location de services
mathias.regotz@syna.ch



Settimana di protesta della sanità

UNITI CON IL PERSONALE SANITARIO

Durante un'intera settimana le operatrici e gli operatori sanitari di tutta la Svizzera

sono scesi in piazza per chiedere qualcosa che dovrebbe essere scontato: salari dignitosi, rispetto del diritto del lavoro e riconoscenza autentica.

«Ora più che mai!» – Era lo slogan con cui a fine ottobre le lavoratrici e i lavoratori del settore sanitario hanno protestato a livello nazionale per ottenere condizioni di lavoro migliori. Nonostante settimane di preparazione, fino all'ultimo non si era certi se la settimana di protesta lanciata dall'Alleanza delle professioni sanitarie avrebbe potuto avere luogo: la crisi del coronavirus ha reso quasi impossibile qualsiasi pianificazione dettagliata. Ma con molta creatività e impegno, l'Alleanza è riuscita ad organizzare in tutte le regioni forme di protesta consoni alla pandemia; con del nastro adesivo come distanziatore, un coerente obbligo di indossare la mascherina o azioni simboliche, come la proiezione del logo dell'Alleanza su ospedali ed edifici pubblici.

DA GINEVRA A FRAUENFELD

Per quanto diverse fossero le azioni, tutte avevano una cosa in comune: la certezza dei partecipanti e degli organizzatori sull'urgenza di questi cambiamenti e la loro notevole determinazione a lottare per essi nonostante le difficili circostanze. Questa consapevolezza era decisamente percettibile – da Ginevra a Frauenfeld, da Lucerna a Friburgo. La settimana di protesta è stata una valvola di sfogo per le operatrici e gli operatori sanitari, che hanno potuto manifestare tutta la loro frustrazione e la rabbia per le disfunzioni che regnano del settore – sempre con il sorriso sulle labbra, ma non per questo con minore determinazione. Assistenti infermiere e badanti hanno protestato fianco a fianco con i genitori facenti le veci delle figlie e dei figli impegnati nelle strutture sanitarie e quindi impossibilitati a partecipare di persona, con i parenti degli ospiti delle case di cura, con le sindacaliste e i sindacalisti, con esponenti politici. In una catena umana nella Svizzera orientale o a Zugo, nella manifestazione di Losanna o alla consegna di una lettera aperta a Zurigo. La pluralità della protesta ha reso palese che la crisi del sistema sanitario riguarda tutti noi, indistintamente.



TAGLI NONOSTANTE PRESTAZIONI DA RECORD

Che le condizioni di lavoro nel settore della sanità non siano delle migliori, non era certo una novità. Ma la pandemia ha messo per la prima volta in piena luce le disfunzioni. Eppure in molti Cantoni si continua a risparmiare. A spese dei dipendenti, che devono svolgere sempre più mansioni in tempi sempre più ristretti. E, in fin dei conti, pure a spese dei pazienti, che non ricevono le cure che meritano. Il messaggio di infermiere, ostetriche, assistenti di laboratorio e terapeuti al mondo politico è inequivocabile: «Noi vi stiamo osservando; guardateci anche voi!» Perché, ancora una volta, sono loro in prima linea nella seconda ondata, per fare in modo di superare la pandemia nel miglior modo possibile.

Melanie Nobs

Collaboratrice Comunicazione
melanie.nobs@syna.ch

ALLEANZA DELLE PROFESSIONI SANITARIE

L'Alleanza delle professioni sanitarie è stata creata quest'estate dal sindacato Syna insieme a VPOD e Associazione svizzera infermiere e infermieri ASI con l'obiettivo dichiarato di migliorare le condizioni di lavoro nel settore sanitario. Nel frattempo l'Alleanza si è già arricchita di dieci ulteriori sindacati e associazioni.



Yo y mi trabajo

«CUANDO ME DESPIERTO POR LA MAÑANA, ME SIENTO MOTIVADO»

Robert es un instalador sanitario cualificado y ha trabajado en distintas empresas de la región de Friburgo desde el comienzo de su aprendizaje. Nunca ha tenido que escribir una solicitud de trabajo. En Riedo Clima, su actual empleador, no lleva tanto tiempo con nosotros. «Sólo unos diez años», dice el Sensler de 55 años.

MI TRABAJO

Para una persona más joven, trabajar en una gran empresa de ingeniería de servicios de construcción tal vez puede ser un poco aburrido. En una empresa pequeña ves a diferentes clientes varias veces al día, te mueves mucho y conoces a mucha gente. Y cada casa es diferente: tienes que adaptar tu trabajo y ver cómo exactamente puedes resolver los problemas. En las grandes obras es diferente. A veces tienes contacto con los arquitectos o constructores, así que puedes usar tu experiencia y dar consejos. Pero en general, los procesos de trabajo son un poco más repetitivos – en un bloque de pisos, cada piso suele tener el mismo aspecto. Pero me gusta: creo que es genial estar en la misma obra durante varios meses, a veces incluso años, para estar en un proyecto de la A a la Z. Me gusta mi trabajo, no lo hago sólo por dinero. Cuando me despierto en la mañana, me siento motivado.



«En el pasado tenías más tiempo, hoy las obras de construcción están cronometradas.»

Robert Torche

MI ÁREA LABORAL

Lo que ha cambiado en mi profesión a lo largo de los años es sobre todo la planificación. En el pasado tenías más tiempo, hoy las obras de construcción están cronometradas. El problema estriba en que es difícil de llevar a cabo. Si el albañil llega tarde, nos afecta a todos, como cuando cae una pieza de dominó. Pero nunca he tenido que trabajar más por ello. Mi empresa siempre reacciona rápidamente en estos casos y contrata temporalmente a más trabajadores. Cerca de la mitad de nuestros empleados son temporales. Pero esto tiene varias facetas: por un lado es práctico, pero también es un desafío para nosotros. Muchos son trabajadores invitados y han aprendido algunas cosas de manera diferente. Por ejemplo, lo que se suelda aquí en otros lugares simplemente se monta. Es emocionante aprender cosas nuevas y a veces tener plantearte las cosas de nuevo. Pero también requiere paciencia y habilidad para tratar con la gente.

MI SALUD

Mi día a día laboral no ha cambiado mucho con el coronavirus. Claro, ahora tenemos que llevar mascarillas en todos lados. Pero por lo demás es igual que antes. Mi compañía siempre nos ha mantenido bien informados y nos ha enviado pequeños regalos porque no se nos permite ir a las actividades de la compañía. Por otro lado, las empresas de construcción deberían prestar más atención a la aplicación de medidas de higiene en las obras de construcción. Es un poco extraño: dondequiera que vayas, hay estas señales de la BAG que te dicen que mantengas la distancia y te laves las manos. Pero no hay ni un solo lavabo en toda la obra. Hemos organizado un bidón de agua nosotros mismos, y yo me desinfecto regularmente las manos. Pero no todo el mundo hace eso, por supuesto. Las empresas constructoras no son proactivas, sólo ven los costos que esto causaría. Hay que poner un poco de presión sobre ellos y exponerlos una y otra vez. Es una lástima.

MI SINDICATO

Vine al sindicato por casualidad. Un buen amigo mío trabajó para Syna hace unos 30 años y me convenció de que me hiciera miembro. Así que pensé: «Es una buena persona, no puede estar equivocado». Y desde entonces he sido miembro. Me gusta especialmente el aspecto social: la gente se conoce y hay actividades regulares. Y sabes que si tienes un problema, habrá alguien que te apoye.

Melanie Nobs
Sector Comunicación
melanie.nobs@syna.ch

E QUEM NOS PROTEGE?

Os trabalhadores de construção colocam-se esta pergunta – novamente.

Já na primavera, durante o fecho total, a sua incerteza era grande. Aparentemente não aprenderam nada em muitos locais de construção. Syna continua a exigir mais controlos e controlos mais consequentes.

Nos locais de construção há mais trabalho que nunca. Os mestres de construção anunciam que cumprem os requisitos impostos pelo Governo Federal para proteger os seus funcionários. Num folheto, o Governo Federal indica as medidas «razoáveis dadas as situações técnicas e económicas». Mas esta expressão é uma carta branca para muita coisa! «Obviamente não podemos entrar em tele-trabalho», diz um dos trabalhadores de construção de forma sarcástica. O Syna recebe cada vez mais queixas dos membros.

DISTÂNCIA? NEM PENSAR!

Enquanto no verão as pausas e a alimentação se realizam frequentemente ao ar livre, agora os trabalhadores de construção passam novamente mais tempo nos contentores de construção. Ali, torna-se bastante difícil manter a distância recomendada de 1,5 metros. E também há actividades que só podem ser realizadas com contacto físico próximo – especialmente ao transportar e pousar cargas. Se não forem utilizadas máscaras nestas situações, é fatal. Por isso, são agora todos solicitados: os trabalhadores têm de cumprir os requisitos – frequentemente incómodos – para evitar contágios. Os empregadores devem impor consequentemente a obrigação de uso de máscara; é o seu dever. Mas, principalmente, devem possibilitar aos seus funcionários manter a distância e a higiene. Há bastantes falhas nesta área nos locais de construção mais pequenos.

Por isso, o Syna exige:

- ❗ desinfetantes e máscaras devem estar disponíveis a qualquer hora;
- ❗ deve haver suficientes instalações sanitárias limpas;
- ❗ na estação mais fria são necessários mais contentores de construção.

NÃO HÁ RECONHECIMENTO PARA OS TRABALHADORES DE CONSTRUÇÃO

Inacreditável: os trabalhadores de construção ficam expostos a um risco maior de saúde durante a crise em curso – e, por isso, recebem um agradecimento especial da associação de mestres de construção em forma de um corte de salário! «Nas negociações salariais fracassadas, tivemos que nos opor a esta proposta absurda da associação de mestres de construção até ao fim», diz Guido Schlupe, que liderou a delegação de negociação do Syna. Os mestres de construção recusaram-se mesmo a conceder um bónus moderado para o trabalho sob condições dificultadas. Devido à falta de pessoal qualificado no setor, tais exigências são ainda mais incompreensíveis. Esta paragem é insatisfatória. Aparenta ser o prelúdio de duras negociações no futuro. O Syna fica atento!

DEMASIADO POUCOS CONTROLOS

Durante a crise do coronavírus os trabalhadores de construções mantêm o motor económico a funcionar. Por este motivo, merecem a melhor proteção possível. Infelizmente, muitos locais de construção funcionam novamente como se o vírus nunca tivesse existido. Funcionários interessados tentam cumprir os conceitos de proteção – no entanto, resignam-se frequentemente. Um trabalhador de construção explica: «Cansei-me de criticar constantemente os chefes e colegas.» E um outro diz: «ninguém passa por cá para controlar o que está errado!»

Infelizmente, é isto que ouvimos repetidas vezes nos locais de construção. Parece que os cantões que têm a competência para realizar os controlos, não aprenderam nada desde a primavera. Por isso, o Syna exige mais pessoal de controlo – ou soluções inovadoras: um exemplo é o cantão Aargau, que recorreu aos sindicatos para aumentar o número de controlos. Isto continua a ser possível. O Syna está disposto a dar apoio às entidades na sua atividade de controlo – em toda a Suíça.

COMO ESTÁ A SITUAÇÃO NO TEU LOCAL DE CONSTRUÇÃO?



Relata-nos (também de forma anónima) se houver problemas: nome do local de construção, data e foto para

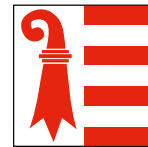
✉ guido.schluep@syna.ch

Guido Schlupe

Secretário central do setor principal de construção

guido.schluep@syna.ch

Prime Covid pour la Santé



UNE VICTOIRE D'ÉTAPE MAIS UNE VICTOIRE TOUT DE MÊME!

Il aura fallu se battre pour obtenir cette décision mais le Parlement a accepté le principe d'une reconnaissance envers le personnel du secteur de la santé du canton du Jura, très exposé depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Lors de sa séance d'octobre dernier, le Parlement jurassien n'avait pas validé une résolution qui demandait qu'il soit octroyé une prime substantielle pour l'ensemble du personnel du secteur de la santé du canton du Jura. Certains partis politiques avaient notamment estimé que la forme de l'intervention n'était pas la bonne.

UNE PÉTITION AVEC SUCCÈS

Suite à cette décision, l'intersyndicale du secteur de la santé, composée des syndicats Syna et SSP, avait lancé une pétition en ligne demandant aux autorités de revenir sur leur décision. Un succès total! En moins de 20 jours, les organisations syndicales ont recueilli plus de 2000 signatures, ce qui correspond au nombre de paraphes nécessaires à une initiative populaire dans le canton du Jura. Déposée le 17 novembre auprès de la chancellerie cantonale, la pétition entendait sensibiliser une dernière fois les autorités avant la session parlementaire des 18 et 19 novembre.

VICTOIRE D'ÉTAPE

Lors de ladite session, le Parlement jurassien devait en effet se prononcer sur une motion du Député François-Xavier Migy qui demandait à nouveau une prime pour le personnel du secteur de la santé. Après une transformation en postulat, l'intervention a été très largement adoptée par le législatif cantonal avec une seule opposition et une abstention.

C'est une magnifique victoire mais une victoire d'étape seulement. Le Gouvernement devra en effet explorer les possibilités quant à la forme que cette reconnaissance pourrait prendre. Rien n'est donc encore acquis et Syna Jura sera particulièrement attentif au fait qu'une suite satisfaisante soit donnée au dossier.

L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION

En revanche, ce succès démontre l'importance pour les travailleuses et travailleurs de se mobiliser pour défendre leurs intérêts avec des organisations syndicales fortes et représentatives. Plus que jamais, il est essentiel de se mobiliser collectivement. Aucun cadeau ne sera fait à bien plaisir. C'est ensemble que nous sommes forts!

Loïc Dobler
Responsable régional

Le personnel soignant est en première ligne depuis le début de la pandémie de coronavirus. Il est plus que temps de reconnaître son travail exceptionnel.



PRIMES COVID EN SUISSE ROMANDE

Quelles sont les mesures
prises par les cantons?

Tour d'horizon:

FRIBOURG



Revendications

Le SSP a lancé une pétition demandant une prime de 1500 francs par mois durant la période Covid ou cinq jours de congé.

Décision des autorités

Le Grand Conseil a accepté le principe d'une prime pour le personnel de l'État au front pendant la crise du Covid-19 et octroyé un million de francs. La prime pourrait être versée sous forme de «bons» directement profitables à l'économie de proximité fribourgeoise, à savoir 1000 francs nets pour le personnel médical et de sécurité de première ligne et 500 francs pour le personnel de deuxième ligne. Le Conseil d'État devra trancher.

Aucune décision des institutions à ce jour.

GENÈVE



Revendications

Unia a lancé une pétition pour demander une prime de reconnaissance exceptionnelle de 50 francs par jour travaillé pour les mois de mars, avril et mai 2020 pour le personnel des secteurs soins, socio-hôtelier et d'animation des EMS.

Aucune décision annoncée à ce jour.

VAUD



Revendications

Le personnel du secteur parapublic vaudois et les syndicats ont demandé aux faïtières patronales et au Conseil d'État une prime exceptionnelle de 2500 francs par mois de crise pour l'ensemble du personnel soumis à la CCT SAN.

Décision des autorités

À ce jour, ni les faïtières patronales ni le Conseil d'État n'ont répondu aux demandes du secteur parapublic. Pour le secteur public, le Conseil d'État a fait un geste en faveur des employés du CHUV et de l'administration cantonale en première ligne durant la pandémie:

- comptabilisation et paiement des heures supplémentaires;
- octroi de jusqu'à deux jours de congé.

Cela ne concerne que les personnes «très fortement engagées et impliquées». À ce jour, le Grand Conseil ne s'est pas saisi de la question. Le débat pourrait intervenir lors des discussions sur le budget 2021.

Décision des institutions

Certaines institutions ont décidé de verser une prime à leur personnel, à l'image de l'Ensemble Hospitalier de La Côte, à hauteur de 500 francs.

VALAIS



Revendications

Les syndicats ont demandé l'équivalent d'un salaire supplémentaire au titre de prime Covid.

Décision des autorités

Le Grand Conseil a accepté l'octroi d'une prime pour le personnel de soins, administratif et de nettoyage, soit 10 000 personnes, sous la forme d'un bon de 200 francs à faire valoir dans les commerces locaux.

Décision des institutions

L'hôpital du Valais réfléchit à l'octroi d'une prime Covid complémentaire à celle proposée par l'État en faveur du personnel ayant été exposé de manière concrète au Covid. Quelques EMS ont versé une prime variant de 500 à 1000 francs. Aucune directive en ce sens n'a été donnée par le groupement patronal.

NEUCHÂTEL



Revendications

Les syndicats de la CCT Santé 21 ont revendiqué une prime pour l'ensemble du personnel équivalent à un 13e salaire ou l'équivalent en vacances.

Décision des autorités

Le Grand Conseil a demandé le 29 avril au Conseil d'État d'agir auprès des partenaires sociaux afin que le personnel, exposé à des conditions de travail extrêmes durant la crise du Covid-19, (personnel des institutions de soins, mais aussi des autres fonctions essentielles pour la vie de la communauté), obtienne une gratification extraordinaire. Le montant évoqué était de l'ordre de 1000 francs (au prorata du taux d'activité) ou l'équivalent en jours de congés. Aucune décision définitive n'a été entérinée à ce jour.

Décision des institutions

Le Réseau hospitalier neuchâtelois a versé 100 francs à l'ensemble du personnel sous forme de crédit sur le badge professionnel (à dépenser au sein de l'hôpital). Les EMS affiliés à la faïtière ANEMPA ont versé une prime de 380 à 600 francs à tout leur personnel. Le Centre psychiatrique et Nomad (soins à domicile à but non lucratifs) n'ont fixé aucune prime pour l'instant.

Juan Barahona
Secrétaire central de la santé

Tania Séverin
Rédactrice régions romandes

GENÈVE

LE SALAIRE MINIMUM EST ENTRÉ EN VIGUEUR

Le 27 septembre dernier, le peuple genevois a accepté un salaire minimum légal de 23 francs de l'heure.

C'est une avancée sociale importante qui profitera à de nombreux salariés dans le canton, notamment l'hôtellerie-restauration, le nettoyage, les métiers tertiaires sans CCT.



porterait le salaire minimum à 23.37 francs de l'heure. Un recours sera également déposé.

Ce salaire minimum, indispensable, provoque des remous au sein des associations patronales. La défaite est mal digérée. Cette situation nous démontre que le partenariat social est un art difficile, qu'il convient de développer et de consolider. Des mesures étatiques pour protéger les plus faibles ne sont pas incompatibles avec un partenariat social que nous devons réinventer; un état de fait que nous devons faire accepter au patronat. La problématique des classes de salaire dans les CCT constituera également un point à aborder afin de les augmenter pour garder une différence entre les salaires minimaux sans diplôme/expérience et les salaires avec expérience/diplôme.

Les syndicats seront attentifs à la mise en place de ce salaire minimum et veilleront à son application. De nombreux défis en vue pour 2021!

Fabrice Chaperon
Responsable régional

À Genève, le salaire minimum bénéficiera aux salariés de plusieurs secteurs.

Le salaire minimum légal (SML) est également valable pour les CCT existantes ou le salaire minimum est inférieur à 23 francs de l'heure, par exemple le nettoyage. Ce salaire minimum intègre le 13^e salaire. Il est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2020 et plusieurs points restent encore à régler/affiner.

Il faut savoir également que le salaire de l'agriculture (CTT) est malheureusement exclu de cette loi. Le conseil d'État avait le pouvoir d'aligner le salaire de 17.50 francs de l'heure vers le haut mais malheureusement il ne l'a pas fait. Un recours va normalement être déposé afin de pouvoir rehausser ce salaire qui est clairement trop bas.

L'INDEXATION: UN SUJET QUI FÂCHE

Concernant l'indexation du salaire minimum légal, il y également un point d'achoppement. En effet, la partie patronale est d'avis que le salaire est de 23 francs de l'heure conformément à la campagne des initiants, le conseil d'État considère que l'indexation sera de 0.14 centimes en 2021 et les syndicats (CGAS) estiment que l'indexation doit être garantie depuis 2018, date du dépôt de l'initiative, ce qui

EFFETS POSITIFS À NEUCHÂTEL

Neuchâtel est le premier canton suisse à avoir instauré un salaire minimum, en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2017. Il est fixé à 20 francs de l'heure mais peut varier selon l'inflation. Il est ainsi de 20.08 francs en 2020, plus les suppléments pour vacances et jours fériés. Cela correspond à un salaire mensuel de 3640 francs pour une semaine de 42 heures, 13^e salaire inclus. Depuis son introduction (et avant la période Covid), on constate que le taux de chômage et d'aide sociale ont baissé.

Au Jura, le salaire minimum cantonal est entré en force le 1^{er} février 2020. Il s'élève également à 20 francs de l'heure. Particularité: il ne concerne pas les entreprises actives dans une branche soumise à une CCT de force obligatoire qui prévoit un salaire minimum (comme le nettoyage ou la coiffure) ni les entreprises qui ont signé une CCT avec salaire minimum.

Juan Barahona, Secrétaire central



RÉGION FRIBOURG

FORTE DEMANDE POUR LES COURS DE FRANÇAIS DE SYNA

«Tu parles français?» – «Oui!» En tout cas c'était le défi que nous nous sommes donnés à Fribourg. Depuis quelques mois, les bureaux de Syna à Villars-sur-Glâne et Bulle se muent régulièrement en salles de classe animées et conviviales.

Conscients que la langue est essentielle dans la vie en société et que c'est une condition fondamentale pour améliorer le quotidien de nos membres, nous avons lancé en fin d'année 2019 des cours de français adaptés pour débutants. Ces cours organisés en collaboration avec une école de langue ont eu un succès inattendu. La liste d'attente a littéralement explosé et nous avons rapidement dû refuser des inscriptions.

Nos membres allophones ont trouvé une offre très adaptée à leurs besoins: un horaire du soir, deux fois par semaine, durant trois mois, dans nos locaux, avec une pédagogie peu académique et tournée vers l'apprentissage de la langue simple et ciblée aux situations quotidiennes de base.

MAÎTRISER LA LANGUE, UN ATOUT FONDAMENTAL

L'apprentissage du français est fondamental. Nous essayons ainsi de donner la possibilité à nos membres de s'émanciper de la peur de s'exprimer, d'oser chercher un meilleur travail, de répondre aux situations sociales de base et de les inciter à continuer une formation plus avancée dans une école de langue. Notre but a aussi été de faire venir nos membres dans un lieu connu, nos bureaux à Villars-sur-Glâne et Bulle se prêtant particulièrement bien à cet exercice: nos membres peuvent venir en tenue de travail, décontractés par la présence de nos secrétaires régionaux qu'ils côtoient régulièrement. Nous leurs offrons un sandwich et faisons des traditionnelles salles de classe un endroit convivial, vivant et engagé.

Ces cours de français ont été possibles grâce au Fonds de prestations pour la région Fribourg/Neuchâtel, fondé en 2019. Alimenté par la participation des grandes sections de la région, ce fonds offre entre autres prestations des cours visant l'autonomisation à travers la formation de nos membres. Nous proposons aussi un cours «Apprendre à remplir sa déclaration d'impôts» et notre objectif est d'élargir le catalogue des prestations au fur et à mesure que les apports financiers arriveront.

N'hésitez donc pas à nous contacter pour en savoir plus et pour nous faire part de vos idées afin de nous améliorer.

Ernesto Suárez, Secrétaire régional

RÉGION VAUD

LE COVID-19 A EU RAISON DE LA FÊTE DE NOËL 2020

Le comité régional de Syna Vaud a décidé lors de sa dernière séance d'annuler la Fête de fin d'année pour les membres Syna Vaud prévue à Eclépens le 12 décembre 2020.

Après une tentative du secrétariat pour organiser une traditionnelle fête de Noël compatible avec les mesures de protection en vigueur au mois d'octobre, les décisions annoncées début novembre – notamment la limitation des rencontres publiques et privées, ainsi que la fermeture des établissements de restauration et de loisirs – ont contraint le comité régional à renoncer pour cette année à organiser cet événement.

Depuis 1990, cette fête rassemble petits et grands en fin d'année et c'est une manière pour la région vaudoise de remercier les membres et de se retrouver pour partager un spectacle et un bon repas. Nous prévoyons que la fête 2021 sera encore plus belle! Dans cette attente, le comité ainsi que le secrétariat vous souhaitent santé, joie et une magnifique année 2021.

Faites attention à vous.

Thierry Lamelet
Responsable régional
au nom du secrétariat vaudois

Depuis 1990, notre fête de Noël rassemble petits et grands. En attendant de nous retrouver en 2021, nous nous rémérorons les moments de joie des années précédentes!



IMPRESSUM

Syna Magazine
Journal officiel de publications pour les membres Syna

Parutions 8 éditions par année
Tirage 7 746 exemplaires (REMP 2019)
Éditeur Syna – le syndicat
Secrétariat central, case postale 1668
4601 Olten, www.syna.ch

Rédaction/comp. kommunikation@syna.ch
Rédaction Travail.Suisse Linda Rosenkranz
rosenkranz@travailsuisse.ch

Impression/expédition Merkur Zeitungsdruck AG
Modification d'adresses info@syna.ch

Prochaine édition 5 février 2021
Clôture de la rédaction 20 janvier 2021, 12h00

Crédits photographiques
Adobe Stock (p. 2 en bas, p. 3, p. 8, p. 9, p. 15, p. 16, p. 17, p. 18,
p. 19 à gauche, p. 20 en haut à gauche)
Brücke · Le pont (p. 6)
Manu Friedrich (p. 12)
Eric Roset (p. 4)
SSP (logo Santé publique p. 5)
Syna (p. 1, p. 2 en haut, p. 5, p. 7, p. 10, p. 13, p. 14, p. 19 à droite,
p. 20 en haut à gauche)





REPORT DES DÉCISIONS DE L'AD

L'assemblée des délégué-e-s de Syna du 28 novembre, qui avait déjà été reportée, n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la situation liée au Covid-19. Le comité étudie actuellement les modalités d'un vote sur les décisions les plus importantes et les points qui pourront être reportés à l'année prochaine. Nous informerons directement les délégués des prochaines étapes.

Nous espérons vivement que nous pourrons tous vous retrouver l'année prochaine pour une assemblée des délégué-e-s!

La direction



L'ANNÉE 2020 S'ACHÈVE

Voici déjà arrivée la dernière édition de notre Magazine de cette année! L'équipe de rédaction du Syna Magazine te souhaite, à toi et à ta famille, de belles Fêtes et une heureuse année 2021.

VU SUR LE NET

facebook.com/syna.ch
instagram.com/syna_ch

twitter.com/syna_syndicat
linkedin.com/company/syna-ch

«Je soutiens l'initiative pour des multinationales responsables: pour un changement nécessaire depuis longtemps dans l'industrie textile.»

Rachel Bühler, Couturière

OUI!
le 29 novembre

syna.ch
#NouveauxPartenaires

syna.ch Conférence de presse ce matin de Syna Fribourg/Fribourg avec nos partenaires du SSP. Nous appelons la population à venir respirer son soutien aux personnels de santé le 29 octobre à 17h sur la place Pothier (obligatoire) et nous les joins sur les lieux de travail et les réseaux sociaux. Merci à ce que subvités et employeurs entendent entre les revendications de la branche!

@syna_fr_ne @ssa_fribourg #SantéPublicque #PersonnelSanté #MembresdespersonnelSanté #MembresdespersonnelSanté #Mobilisation #syndicat

syna.ch
#NouveauxPartenaires

syna.ch une profession trop courte les axes valeurs? #solidarité #généraliste #syna_fribourg #multinationalesresponsables #membresdespersonnelSanté #membresdespersonnelSanté

DU FRIC DU FRIC POUR ENSEMBLE AVEC LE PERSONNEL DE SANTÉ

RASSSEMBLEMENT LE JEUDI 29 OCTOBRE À 17 H. PLACE POTHIER À FRIBOURG

syna.ch
#NouveauxPartenaires

syna.ch de Gewerkschaft - le syndicat - il sindacato

"Prenez soins des soignants qui se meurent à nous soigner" - pour Juan Barahona, le semaine de protestation

#membresdespersonnelSanté #membresdespersonnelSanté #membresdespersonnelSanté #membresdespersonnelSanté #membresdespersonnelSanté #membresdespersonnelSanté

C'est un bras de ouf ce qu'on vit!